



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.17/1997/L.5
18 avril 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Cinquième Commission
8-25 avril 1997
Point 4 de l'ordre du jour

PRÉPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSACRÉE À UN EXAMEN ET UNE ÉVALUATION D'ENSEMBLE DE LA MISE EN
OEUVRE D'ACTION 21

Réunion-débat avec les femmes

(14 avril 1997)

Compte rendu succinct

Présidente : Mme Monika Linn-Locher (Suisse), Vice-Présidente de la Commission
du développement durable

Modératrice : Mme Bella Abzug, Women's Environment and Development
Organization, États-Unis d'Amérique

Intervenants : Les organisations féminines suivantes ont fait des exposés :
Country Women Association of Nigeria; Women Food and Agriculture
Working Group/Via Campesina; Central and Eastern European Network
for Sustainable Development; Redeh (Brésil); Movement for Nuclear
Safety; Women in Europe for a Sustainable Future.

EXPOSÉS

Au cours des dernières années du XXe siècle, des femmes de toutes cultures, classes sociales et origines ont servi de catalyseur au mouvement pour la défense de l'environnement et de la démocratie. Et pourtant, en dépit de la Conférence de Beijing de 1995 et des cinq années qui se sont écoulées depuis la Conférence de Rio, les écarts entre riches et pauvres, Nord et Sud, et hommes et femmes caractérisent encore notre société. Dans leur réunion-débat avec les gouvernements, les femmes ont souligné ces problèmes et les obstacles auxquels elles se heurtaient pour les résoudre, et recommandé de prendre un certain nombre de mesures.

Activités

Action 21 est considéré comme la première étape de la promotion des droits des femmes et de la prise en compte de la problématique hommes-femmes au niveau mondial. D'autres conférences internationales, en particulier la Conférence de Beijing de 1995, ont développé depuis les objectifs présentés dans Action 21. Un certain nombre d'initiatives pertinentes ont été prises par et pour les femmes. En voici quelques exemples :

- Le Women's Caucus a permis aux femmes de participer aux négociations et au processus de prise de décisions à l'échelle internationale.
- La Conférence de Beijing de 1995 a contribué à appeler l'attention sur la pauvreté et sur ses conséquences sur les conditions de vie des femmes.
- Le Micro-Sommet tenu en 1997 à Washington, D. C. a souligné l'importance que revêt l'accessibilité du crédit pour les femmes pauvres. Il a abouti à la décision d'accorder aux pauvres des microcrédits d'un montant de 21,7 milliards de dollars d'ici 2005.
- Le Sommet des femmes sur l'alimentation a appelé l'attention sur les liens entre développement durable et sécurité alimentaire mondiale.
- Des initiatives locales dans le cadre d'Action 21 sont en bonne voie dans le monde entier. Elles ont permis de renforcer les mécanismes visant à intégrer les femmes dans les processus de prise de décisions et contribué à modifier les modes de production et de consommation non viables.

Obstacles

Les femmes constituent un élément crucial pour la réalisation du développement durable. Aussi les injustices et les préjugés dont elles souffrent freinent-ils également la progression générale vers la durabilité. Les obstacles concrets sont, notamment, la non-représentation et les difficultés d'accès au crédit, ainsi que les questions associées à la pauvreté, au commerce et à l'endettement.

- Bien que constituant plus de 50 % de la population mondiale, les femmes sont loin d'atteindre un pourcentage comparable dans les gouvernements du monde entier.
- La participation des organisations non gouvernementales (ONG) à l'Organisation des Nations Unies est limitée, ce qui ne permet pas aux femmes de faire entendre leur voix.
- Faute d'avoir accès au crédit, les femmes ne peuvent parvenir à l'indépendance financière.
- Les difficultés d'accès à la propriété foncière ont pour effet non seulement de réduire à néant les perspectives d'indépendance financière des femmes mais également d'entraver l'adoption de pratiques agricoles viables.

- Les déséquilibres commerciaux et les crises de l'endettement contribuent aux problèmes associés à la pauvreté qui touchent surtout les femmes.
- L'importance croissante que revêtent les produits alimentaires échangeables et les industries agro-alimentaires a des répercussions négatives sur l'agriculture durable et sur la sécurité alimentaire mondiale. Ce phénomène comporte des conséquences importantes pour les cultivatrices, ainsi que pour le bien-être des femmes et des enfants.
- Les essais de produits toxiques, la pollution radioactive et l'utilisation de pesticides portent atteinte à la santé et aux droits en matière de reproduction des femmes.
- Les droits des femmes autochtones ne sont pas reconnus.
- Les formes actuelles de publicité déconsidèrent les femmes et contribuent à promouvoir des modes de production et de consommation non viables.

Priorités

Les organisations féminines ont recommandé à la Commission du développement durable et aux autres agents du processus de développement durable d'examiner les priorités suivantes. Il faudrait notamment :

- Mettre au point des mécanismes favorisant la représentation des femmes dans les gouvernements.
- Améliorer l'accès au crédit pour renforcer les moyens d'action des femmes et lutter contre la pauvreté.
- S'efforcer d'aider les femmes à se présenter aux élections à des postes gouvernementaux et se faire élire.
- Assurer l'égalité d'accès à l'éducation.
- Attacher davantage d'attention au rôle de la publicité dans la promotion de stéréotypes sexistes et de modes de production et de consommation non viables.
- Recenser les instruments, comme l'élimination des subventions et les taxes, qui ont réussi à contrer la publicité commerciale peu recommandable.
- S'inspirer des initiatives locales menées dans le cadre d'Action 21.
- Examiner les "points chauds" dans l'industrie, c'est-à-dire les secteurs dans lesquels des pratiques inconsidérées ont entraîné des dommages écologiques et des effets délétères pour les femmes et les enfants.
- S'opposer à la création d'un marché des déchets radioactifs.

DIALOGUE

Les représentants des gouvernements suivants ont fait des déclarations : Australie, Canada, Chine, Cuba, Égypte, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède et Suisse. Des représentantes de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) et de Campaign for the Earth International (une organisation non gouvernementale) ont également fait des déclarations.

Les représentants de certains gouvernements ont décrit leurs efforts dans le domaine du microfinancement (Australie, Bangladesh, Pays-Bas et Suisse) et dans l'intégration des problèmes propres aux femmes dans les activités générales (Chine, Philippines). D'autres ont déclaré que la pauvreté était le principal obstacle à la réalisation des objectifs définis lors de la Conférence de Beijing et ont instamment prié les pays à promouvoir le renforcement des capacités pour les femmes et à accorder une attention spéciale aux femmes des communautés autochtones (Pérou). La représentante de l'INSTRAW a signalé les problèmes de pauvreté dans lesquels les femmes se débattaient.

Les représentants des gouvernements ont également étudié le rôle des femmes dans la production agricole (Suède) et le commerce, notamment les économies à monoculture axées sur l'exportation (Cuba, Pays-Bas), la sécurité alimentaire et les politiques alimentaires agressives (Cuba). Le représentant d'un gouvernement a signalé les rapports entre les mouvements transfrontières de substances dangereuses et la santé des femmes (Australie).

Les représentants de plusieurs gouvernements ont fait valoir qu'il était important de prendre en compte le rôle que jouaient les hommes dans la société et la conception qu'ils avaient de ce rôle (Suède). Les représentants de certains gouvernements ont signalé que la solution de la problématique hommes-femmes passait par l'adoption de mesures visant aussi bien les hommes que les femmes (Suède, Norvège). Ainsi, par exemple, dans certains pays, les hommes ont droit au congé parental (Norvège).

Le représentant d'un gouvernement a signalé qu'il était impossible de définir certains problèmes environnementaux comme des points chauds à l'échelle régionale ou mondiale et qu'il serait nécessaire, dans la plupart des cas, de les définir à l'échelon national (Égypte). Les représentants de certains gouvernements ont signalé qu'il fallait que les conclusions de la Commission de la condition de la femme soient prises en compte dans les décisions de la Commission du développement durable (Finlande).

TÂCHES INCOMBANT À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RECOMMANDATIONS ADRESSÉES À CELLE-CI

- Repérer les instruments qui ont permis de lutter contre la publicité commerciale nuisible.
- Définir les "points chauds" industriels et établir un plan pour rendre ces secteurs moins polluants.

- Renforcer le rôle que jouent les femmes dans les initiatives mises en oeuvre pour appliquer Action 21. Ce faisant, la Commission devrait s'inspirer des initiatives ayant effectivement permis d'accroître la participation.
- Reconnaître que les résultats du Micro-Sommet ont des répercussions importantes pour les femmes rurales.
- Affecter à l'assistance aux femmes 1 % de toute l'aide accordée par la Banque mondiale ou les banques régionales de développement.
